

Démocratie syndicale

Les organisations patronales se demandent parfois très sérieusement si certains dirigeants syndicaux ne redoutent pas le processus démocratique comme inconciliable avec leurs visées. Elles se trouvent en quelque sorte confirmées dans leurs doutes par le règlement intervenu récemment entre l'Association des employeurs maritimes (AEM) et la section 375 (Montréal) de l'Association internationale des débardeurs (AID). Revoyons un bref historique.

Les deux contrats précédents avaient été imposés par des lois fédérales de retour forcé au travail. Le commerce maritime revêt une telle importance que le gouvernement ne peut tolérer longtemps des arrêts inconsidérés en plus des arrêts saisonniers. D'ailleurs les débardeurs avouent volontiers qu'ils ne sont pas tellement à plaindre, compte tenu de leurs conditions générales de travail et des exigences de leur métier.

Les conditions de travail sont on ne peut plus raisonnables, et le problème se situe davantage dans le domaine de la sécurité d'emploi. Devant l'impossibilité absolue des employeurs de répondre aux demandes les plus ahurissantes des dirigeants syndicaux insatiables, les interventions du juge Alan B. Gold étaient vouées à l'échec dès le début; le gouvernement était donc intervenu, poussant même la générosité jusqu'à garantir une partie de la sécurité d'emploi à l'aide de fonds destinés à l'assurance-chômage. Cette année, le scénario a enfin changé.

Décidés cette fois à ne pas se laisser pousser à la grève par l'aristocratie musclée de Montréal, les débardeurs de Québec et Trois-Rivières ont accepté très tôt, séparément et par de confortables majorités, les clauses normatives de la con-

vention. On a convenu localement d'adopter les mêmes clauses salariales que Montréal.

Ici, la poignée d'agitateurs habituelle a tenté par tous les moyens d'imposer à la base sa ligne dure et intraitable. On a constaté tout de suite les effets: pendant que les deux autres ports bourdonnaient d'activité et qu'on y accumulait allègrement les heures supplémentaires et les chèques intéressants, les navires évitaient le port de Montréal et le risque inutile.

Les dirigeants du syndicat local ont réussi à faire repousser les propositions des agents fédéraux, lors d'un vote à main levée. Devant la désapprobation du gouvernement, le désaveu des deux autres sections, le désaccord de leurs propres troupes et la fermeté des armateurs, ils ont cependant consenti à reprendre ce vote une semaine plus tard, mais cette fois en scrutin secret. Sans aucune surprise, les débardeurs ont accepté les offres par près de 300 voix de majorité (la section compte 1,250 membres).

* * *

Malgré les témoignages accablants qu'elle avait fait pleuvoir sur certains émirats syndicaux, la commission Cliche conservait dans ses conclusions quelques notes d'optimisme. Pour peu que l'on fournisse à l'ensemble des travailleurs d'un syndicat l'occasion d'émettre librement et sans crainte leur opinion sur les questions qui les intéressent, la démocratie garde autant de chances de fleurir dans ce milieu que dans toute autre association ou organisation.

Le syndicalisme n'est pas un piège de la démocratie; il peut même en devenir un bon véhicule.



D'autres nouvelles recrues

Pierre Sauvé
René Sauvé
Physika Limitée (René Sauvé)*

Jacques Cadieux
Pharmabec Les Entreprises Marcel & Jacques (Denis Nadeau)

François Gariépy
Gariépy & Associés (J.J. Barrette)

Larry Davis
S.T.L. Enrg (Jean-Pierre Archambault)

Robert Parthenais
L'Unique Cie d'Ass.-Vie (Pierre Dorais)

Pierre MacDonald
François Gibeault
François Beaudoin
Banque de Montréal (J.C.M. Maréchal)

Jean-François Buffoni
Martineau, Walker & Associés (Claude Lachance)

Jacqueline Ostiguy
Fondation du Québec pour les maladies du cœur (Gaston Bertrand)

Roger J. Thibault
Dominion Life Ass. (Gilbert Raiche)

Claude L. Charron
Claude Paradis
Gabriel Hénauld
Piché, Charron & Associés (Claude Paradis)

Yvette Rousseau
Conseil Consultatif de la situation de la femme (Pierrette B. Cambron)

Robert Brisson
Managest Inc. (Raoul Côté)

Pierre Trudel

Gulf Canada (Pierre Dorais)

Louis Rousseau
Molson, Rousseau & Cie (Yves Guérard)

Jacques Morazain
L.P. Lemay
J.M. Fox
G. Kourie
P. Terni
W.D. Haire
N. Drouin
I.S.T. Industrielle Services Tech. (Pierre Dorais)

Denise Chasles
Maître de l'Habit (Maro Bovet)

Gérald A. Ponton (Maro Bovet)

Marion Wilkie
Marion Wilkie Inc. (Maro Bovet)

Raymond St-Pierre
Léon Hardy Inc. (Maro Bovet)

Gilles Fontaine
Réal Harvey

Léo Gingras
Jean Brouillard
Produits d'Acier Phoenix Ltée (Gilles Fontaine)

Normand Richard
Greenshields Inc. (Jean Grégoire)

Daniel Beaudoin
B.P. Canada (Pierre Dorais)

Jean-Pierre Chevrier
Canagex Placements Ltée (Pierre Dorais)

André Censier
Eurac Inc. (Pierre Dorais)

Claude Lesage
Giant Electric (Jacques Deschênes)

Pauline E. Goossens
Université de Montréal (Jeannette Francoeur)

Pierre Roy
Pierre Gaston
André Bélanger
Civicom Ltée (Pierre Dorais)

Robert Lalonde
Michèle Closson-Duquette
Pierre Daigle
Fédération de Montréal des Caisses Desjardins (Marcel Linée)

André Benoit
Audet Gosselin & Associés (Maro Bovet)

Jean-Paul Brière
J.P. Brière (Maro Bovet)

Robert Richard Laflamme (Pierre Dorais)

Claire Léger-Guilbault
Gilles Chevalier
Clément Gélinas
Jean-Claude Faucher
Pierre A. Tremblay
Marc-André Gravel
Ronald Portugais
Les Rôtisseries St-Hubert Ltée (Ronald Portugais)

Jean-Marc Hébert
Habitat Design (Maro Bovet)

Jacques A. Lalonde
Armand Boudrias Ltée (Maro Bovet)

Robert C. Gélinas
Maison Paris Brest Inc. (Maro Bovet)

Gilles Rocheleau
Hydro-Québec (Jean Cormier)

Louis Thibeault
La Citadelle Générales (Paul Tremblay)

Yvon Langlois
Jardin Merite Limitée (Maro Bovet)

Robert Drudi
Laval Medic Ltd. (Guy Drudi)

Pierre Longpré
Téléforce-Bell Canada (Jacques Alarie)

Charles Perrault
J.G. Blouin
Gérald Paquette
Perconsult Ltée (Jean Lebon)

Jean-Guy Campeau
W.R. Cuthbert Ltée (Jacques Deschênes)

Richard Sutterlin
Columbia Electric Ltd. (Jeannine Guillevin-Wood)

Peter H. Kroeger
Osmose-Pentox Inc. (Peter Glasheen)

Pierre Lebire
Pierre Lebire Ltée (Raoul Côté)

Jean-Claude Laverdure
J.C. Laverdure Ltée (Jacques Deschênes)

Marc Grégoire
Féd. Québécoise de Ski Nautique (Jean Grégoire)

Gilles T. Tremblay
Gilles Tremblay & Associés (Roger Néron)

* Les noms des parrains sont inscrits entre parenthèses.



TEL.: 382-4680 TEL.: 384-8550

LOCATION

EMILE vous propose:

Une rencontre pour discuter de vos besoins dans le domaine de la location de voitures et de camions, pour votre flotte automobiles ou pour une location individuelle.

Laissez EMILE vous préparer une transaction selon vos besoins.

Emile Gagnon
Président

10802, rue Lajeunesse
Montréal H3L 2E8

LOCATION
minico
LEASING LTD

Toutes marques de voitures ou camions



Construction: entrepôt, usine, aréna, remise

Prefabec inc.

Bâtisses préfabriquées, en acier galvanisé ou de couleur jusqu'à 200' de largeur sans colonnes

1475 BOUL DE L'INDUSTRIE, BELOEIL, QUE
J3G 4S5 (ROUTE 20 EXIT 67 68)
TEL (514) 467 3348 861 7653



BEHLEN-WICKES,

Guy Vary, c.a.
vice-président

COMMERCE MONTREAL est l'organe officiel de la Chambre de commerce du district de Montréal

Le bureau de direction 1977-1978: J.V. Raymond Cyr, président — Edgar Charbonneau — Yves Guérard — Guy J. Desmarais — Jacques Douville — Maurice Macé — Dan V. Pleshoyano — Guy Bernier — Jacques Deschênes.

Le conseil d'administration: Marc Bovet — Jacques Carrière — Paul Desrochers — Gilles Fontaine — Pierre Fréchette — Albert Hudon — Stephen Jarislowsky — Daniel Johnson — Pierre Laurin — Raymond Lemay — Pierre Lortie — Jean Machabée — Claude Marceau — Raymond Morcel — Jean-Michel Paris — Laurette Robillard — Jeannine Guillevin-Wood.

Le secrétariat: Claude Beauregard, directeur général.



La Chambre de commerce du district de Montréal, 1080 côte du Beaver Hall, 6e étage, Montréal, Qué. - H2Z 1T1 (866-2861)

Représentation

Le 17 mai dernier, le directeur général de la Chambre, monsieur Claude Beauregard, a pris la parole lors d'un déjeuner-causerie du Bureau d'éthique commerciale, District no 1, U.S.A., qui tenait sa réunion à Montréal. Ce groupe d'une trentaine de directeurs représentait les divers BEC du nord-est des Etats-Unis. On avait demandé au conférencier de traiter des rapports entre le milieu des affaires et la clientèle.

Monsieur Beauregard a d'abord félicité les BEC de s'être occupés de la protection des consommateurs bien avant que les gouvernements ne prennent conscience de ce problème. Il a aussi rappelé à son auditoire que selon un sondage du C.P.Q., le grand public considèrerait l'Etat et les syndicats "plus dangereux" que les patrons et les milieux d'affaires en général.

De nos jours cependant, les rapports entre fournisseurs et clients subissent les transformations d'une importante révolution culturelle plutôt hostile "a priori" à la

notion même des affaires. Des valeurs ont changé: le sens du travail, les goûts des clients (pardon, des consommateurs!) et plus fondamentalement peut-être, la nature et l'orientation des activités économiques... Ces changements laissent le monde des affaires un peu désemparé, obligé de se remettre en question, de rappeler en toutes occasions que le profit est une bonne chose et une nécessité, que les grandes entreprises ne sont pas nécessairement des plaies mais le plus souvent des bienfaits, etc.

Les hommes d'affaires ne doivent pas craindre ces contestations, mais les analyser et en tenir compte dans leurs ajustements nécessaires. Aussi ne doivent-ils pas s'opposer à cette évolution, mais la diriger et l'orienter, comme le dictent à la fois leurs intérêts légitimes et ceux de l'ensemble de la population.

Une période de questions à ensuite permis de préciser ces différents aspects des nouvelles relations entre le monde des affaires et la société.



**St-Arnaud
Bergevin
Limitée**

COURTIERS EN DOUANES ET TRANSITAIRES INTERNATIONAUX

- FRET AÉRIEN
- ENTREPOSAGE
- SERVICE DE CONTAINERS
- CONSEILLERS EN DOUANES

410, RUE ST-NICOLAS,
MONTREAL, QUÉ. H2Y 2P5,
TÉLÉPHONE (514) 285-1500
CÂBLE: BLACKSTAR MONTREAL
TÉLEX 05-25176

MONTREAL
SUCCURSALES QUÉBEC
TORONTO

Correspondants
autour du monde

Vous aussi
bénéficierez
de notre
expérience

Courtiers en douanes
et transitaires
officiels des
Jeux Olympiques
de 1976

Appels aux vétérans

A la demande du Conseil d'administration, le secrétariat procède actuellement au recensement des membres les plus anciens, des plus fidèles supporteurs de la Chambre.

A cette fin, nous croyons que 25 ans d'assiduité constituent un événement marquant. Aussi demandons-nous à tous ceux qui sont membres depuis 25 ans ou plus, de nous faire parvenir leur nom et leurs coordonnées (adresse, téléphone, entreprise...), en précisant la date de leur adhésion à la Chambre.

Si, en lisant cette annonce, il vous vient en mémoire le nom d'une relation ou d'un ami qui remplit cette condition, n'hésitez pas à lui transmettre le message, et au besoins de nous aviser.

Membre depuis 25 ans! C'est une fidélité qui mérite d'être soulignée. Dites-le à Lyse Richard, 866-2861.

Les règles du jeu

Le Code québécois du travail a subi d'importants amendements, en particulier avec la loi 45 qui a fait couler beaucoup d'encre. Réalistes par instinct et par nécessité, les hommes d'affaires savent qu'il faut maintenant "vivre avec" ces nouvelles dispositions.

A leur intention, le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre a publié un jeu de sept dépliants qui résume les principaux aspects des relations de travail.

- 1- Le droit d'association et d'accréditation
- 2- Le précompte syndical et le devoir de représentation du syndicat

- 3- La convention collective
- 4- Le règlement des différends
- 5- Le règlement des griefs
- 6- Grève et lock-out
- 7- Le lexique de la négociation collective

En prime, on nous donne également "Les règles du jeu", un genre de monopoly qui pourrait peut-être agrémente certaines négociations interminables, mais qui vise officiellement à initier les jeunes et les autres aux principes de base des relations de travail.

Le tout est distribué gratuitement dans les librairies du gouvernement québécois. A vous de jouer.

La paperasserie inutile

Le ministre d'Etat responsable de la petite entreprise, monsieur Tony Abbott, vient de mettre sur pied un Bureau de réduction de la paperasserie, qui s'est fixé comme objectif de réduire d'environ \$100 millions dès la première année, la somme astronomique qu'il en coûterait, paraît-il, aux Canadiens pour la paperasserie du gouvernement fédéral.

La cible visée est la PME, qui doit consacrer des sommes importantes de son budget à remplir à la semaine longue des statistiques interminables pour le gouvernement.

Ce nouveau Bureau tiendra plus tard des audiences publiques à travers le Canada, et compte entreprendre des actions concertées

avec les autres gouvernements, afin de réduire ce fardeau et de permettre ainsi à l'homme d'affaires de consacrer son temps et ses ressources à des tâches plus importantes pour la bonne marche de son entreprise.

En attendant que ce beau projet fasse sentir ses effets, les firmes aux prises avec des problèmes de ce genre peuvent recevoir assistance et conseil en téléphonant à *frais virés* au numéro (613) 995-9197. Au bout de cette ligne rouge, un "ombudsman de la paperasserie" vous attend.

Un secret, entre nous: de nombreux questionnaires auxquels on vous demande de répondre ne sont même pas nécessaires. Alors.

Comment envisagez-vous le réaménagement de VOTRE Vieux Port?

UNE FENETRE SUR LE FLEUVE sera bientôt ouverte. Le gouvernement fédéral démolira les barrières qui ont privé les Montréalais d'une vue sur le fleuve.

Il vous appartient maintenant de décider de la nature qu'aura le quartier! Les plans de réaménagement seront conçus afin de refléter les besoins des citoyens de Montréal.

Si seul ou en groupe vous désirez participer au plan de réaménagement du Vieux Port envoyez-nous votre nom et adresse le plus tôt possible, et nous vous ferons parvenir la documentation pertinente. L'Association "le Vieux Port" est sur le point d'être mise sur pied pour tous les intéressés et un groupe de travail sera créé afin que les citoyens puissent collaborer directement avec les urbanistes chargés de la réalisation du projet.

Venez visiter notre exposition sur l'histoire et l'avenir du Vieux Port de Montréal qui aura lieu Place Jacques-Cartier, du 3 juillet au 8 septembre prochain—c'est un rendez-vous!

Le Vieux Port
329 ouest, rue de la Commune,
Montréal H2Y 2E1.
Téléphone: 283-3971

Je suis intéressé à participer à la planification du réaménagement du Vieux Port, et à devenir membre de l'Association du Vieux Port (gratuit).

Nom

Téléphone

Adresse

Ville

Code Postale



SYNTHESE DU CONGRES '78

Dimanche 18 juin

Après 3 séances de discussions serrées, le président du Congrès '78, M. Yves Gérard, après avoir recueilli les observations des animateurs d'ateliers, mettait au point la synthèse suivante, qui allait faire l'objet de nombreux commentaires très pertinents lors de la session du dimanche matin, et déboucher de façon imperceptible sur le rôle de la Chambre, son fonctionnement quotidien, et ses grandes orientations pour l'année à venir.

Au moment où s'écoulaient les dernières heures de ce congrès de 1978, force nous est d'admettre qu'il n'est pas possible, sans plus de recul, de présenter une synthèse complète et ordonnée des résultats des travaux de ce congrès. Ces travaux comprennent les documents de base et les conférences qui constituent le dossier du congrès, ainsi que les interventions verbales, les discussions et les rapports des ateliers.

Je me limiterai donc à énumérer certaines constatations qui ont été soulignées au cours de l'un ou l'autre des trois (3) volets du congrès, soit par des conférenciers, des personnes ressources ou des participants, ou qui ressortent des documents préparés par les chercheurs.

- Le poids de l'Etat est lourd, pour certains il est trop lourd, mais il n'est pas facile en quelques heures de mettre le doigt sur les éléments constitutifs de cette hypertrophie.
- La progression des dépenses gouvernementales a été graduelle et s'est effectuée en réponse aux demandes de la population, y compris celles des hommes d'affaires eux-mêmes.

C'est *a posteriori* que l'on a commencé à prendre conscience des conséquences de la dimension de l'Etat, qui semblent être le prix

à payer pour les solutions de facilité que nous avons collectivement choisies.

- On ne s'explique pas encore de façon claire le mode de fonctionnement du système socio-économique dans lequel on se retrouve, mais certaines de ses propriétés sont connues:
 - . absence de règle de conduite
 - . absence de mécanisme de sélection
 - . difficultés de mesurer la performance et de la relier aux objectifs
 - . utilisation privée de l'intérêt public
 - . substitution du marché politique aux critères de rentabilité
- L'Etat fournit cet exemple paradoxal où le tout est inférieur à la somme des parties: divers groupes de pression ou d'intérêts particuliers détournent à leur profit les ressources de la collectivité, et introduisent dans le processus un gaspillage ou une mauvaise utilisation des ressources,

**«On fête
le Québec
est au monde**



au détriment de l'ensemble: syndicats, groupes professionnels, secteurs subventionnés ou protégés, etc...

- L'Etat a un rôle spécifique à jouer, et l'on ne peut y transporter aveuglement les principes et règles de gestion du secteur privé.
- Divers mécanismes existent, permettant de se doter des instruments de connaissance, de mesure, de contrôle et d'intervention susceptibles de rendre l'Etat plus efficace.
- Compte tenu de la taille atteinte par l'Etat et de la complexité de ses interventions, il faudrait peut-être apporter aux institutions politiques des réformes importantes, qui permettraient de préciser les rôles respectifs du gouvernement et de l'administration.



MM. J.M. Desroches (sous-ministre fédéral, Approvisionnements et Services) et Yves Guérard (président du congrès) apprécient la verve parfois enjouée de M. Alfred Rouleau (au centre, Mouvement Desjardins).

- L'Etat ne pouvant refléter que les demandes ou attentes des citoyens-électeurs, une prise de conscience des problèmes, une évolution des mentalités et une vigilance accrue, sont nécessaires pour soutenir la volonté politique pré-requise à une gestion efficace.
- La taille de l'Etat en elle-même constitue un problème, car plus c'est gros, plus c'est complexe et plus cela échappe à la capacité de compréhension des individus. La loi des retours décroissants s'applique à l'Etat également. De plus, la présence d'un appareil gouvernemental hypertrophié représente un facteur de déséquilibre, élimine toute concurrence possible et à la limite, menace par son omniprésente domination l'existence des libertés démocratiques.

Dans l'ordre des mesures de redressement, nous avons discuté de la possibilité de réduire le pourcentage du PNB contrôlé par l'Etat, et de recourir davantage à la politique de "faire faire". Ce deux (2) suggestions ne sont pas équivalentes. En effet, le recours au "faire faire" ne réduit le pourcentage du PNB accaparé par l'Etat, que de la diminution de coût qui résulte d'une plus grande concurrence, car le gouvernement demeure l'acheteur des biens et services; par ailleurs, ce recours diminue la taille physique de l'Etat en termes d'employés, d'équipement, etc... et en permettant l'existence d'un secteur privé plus important, réduit le déséquilibre. La réduction du pourcentage peut, pour sa part, provenir d'une plus grande efficacité de l'utilisation par l'Etat des ressources qu'il prélève, ou de l'élimination totale ou partielle de quelques programmes. Certains ont souligné la nécessité pour le secteur privé de faire preuve de plus d'initiative et de plus de discipline, pour que cet objectif soit effectivement réalisable.

dufresne farley et associés

ingénieurs-conseils

gilles dufresne ing b sc a

fred e. farley ing b sc a

Chauffage — Plomberie — Climatisation Réfrigération —
Electricité — Expertises — Études énergétiques

200 ouest, rue Sauvé

H3L 1Y9

tél.: 384-0440

PROPRIETE A VENDRE (\$90,000.00)

Ste-Thérèse en Haut. Coin de rue.
Style Espagnol. Terrain 11,700 p.c.
Clôturé et Paysagé

ROBERT CHARETTE

BUR: 376-3240

RES: 435-4463

A la limite, si l'Etat était géré de façon efficace et que sa taille demeurerait à la fois à la dimension de l'homme et en deça du niveau de déséquilibre, le choix entre le secteur privé et le secteur public varierait selon la nature du projet et la supériorité relative de l'un ou l'autre secteur pour atteindre certains objectifs. L'Etat apparaît l'instrument nécessaire et le plus efficace pour certains types de décisions de caractère politique, alors qu'il ne réussit pas le test comme agent de mise en oeuvre des politiques, soit au niveau de l'exécution, soit par le biais d'interventions qui s'avèrent souvent improductives.

Comme nous le disions dans la présentation du thème, le congrès annuel est un moment privilégié pour la Chambre, en ce qu'il permet

de constituer des dossiers qui alimenteront un programme d'action couvrant une période plus longue. Le dossier du présent congrès nous apparaît particulièrement substantiel, et nous croyons utile d'en prévoir la publication sans délai. Nous croyons utile aussi de prévoir l'exploitation de ce dossier par le biais de séminaires, colloques ou journées d'études, où nous traiterons à chaque fois d'une tranche limitée du dossier. Ce découpage permettra d'aller davantage au fond de chaque question, et selon le cas, de parfaire l'information des membres de la Chambre ou de déboucher sur des initiatives concrètes. A titre d'exemple, il est évident que l'identification des secteurs dont l'Etat devrait se retirer ou de ceux où le recours au "faire faire" s'impose, requiert plus que quelques heures de discussion.



Une partie des congressistes, déjà regroupés en atelier, écoute attentivement les remarques d'un conférencier.



Le congrès offre aussi quelques heureux moments de détente, dont profitent ici Gilles Fontaine (président de l'organisation générale du congrès) en compagnie de son épouse et de MM. Dan Pleshoyano (Molson) et Alain Labonté (BCN).

GUILBEC

ENTREPRENEURS SPECIALISES

REJOINTOIEMENT - CALFEUTRAGE
REPARATIONS DE MACONNERIE

COMMERCIAL * INDUSTRIEL * INSTITUTIONNEL

PAUL E. GUILBERT, L.S.C. ADM. A.

526-1649

**de Grandpré, Colas, Amyot,
Lesage, Deschênes et Godin**

Avocats

2501, Tour de la Bourse, Place Victoria
C.P. 108, Montréal H4Z 1C2

Téléphone: 878-4311

Un programme d'information des membres de la Chambre ou du public sur l'utilisation des taxes et impôts, et sur le coût de divers biens et services, peut devenir un facteur essentiel à la prise de conscience, surtout si cette information montre la possibilité d'économies importantes par comparaison avec les coûts encourus ailleurs. A cet égard, le dossier du congrès contient des éléments de comparaison fort révélateurs, qui montrent tout le mou qu'il y a (car le Gouvernement est notre plus gros secteur mou) dans nos coûts par rapport à ceux de l'Ontario; encore, l'ontario n'est pas l'idéal ni l'objectif ultime à atteindre. Nos congressistes d'ailleurs ont été plus frappés, semble-t-il, par l'excédent de nos taxes sur celles de l'Ontario que par leur niveau absolu. En effet, la première réaction en est une de résignation et de pessimisme devant l'inéluctable dimension de l'Etat; et si tout le monde est dans le même bateau, cela semble moins pire. Mais le déséquilibre entre le Québec et l'ontario semble avoir des conséquences beaucoup plus immédiates sur le développement du Québec, et sur le maintien de notre capacité de supporter tant notre niveau de vie que les services gouvernementaux dont nous jouissons en partie à crédit!

Ce pessimisme et la résignation qu'il entraîne, ne cèdent que devant la tentation de mesures spectaculaires, du type proposition 13, les seules qui apparaissent possibles, *in extremis*. Nous croyons ce pessimisme injustifié, et nous croyons qu'il faut mettre l'accent sur le caractère limité et graduel des correctifs nécessaires. Le passage de 20% à 43% du PNB s'est étalé sur plusieurs années. Il n'est pas question de revenir à 20% en 12 mois, et il se peut fort bien que la gestion efficace des intérêts de la collectivité requière une participation de l'Etat à 30, 35 ou 40% de l'économie! L'importance des dépenses de recherche qui représentent 1% du PNB, démontre bien qu'un pas même aussi petit que 1% peut être très significatif.

La proposition 13 est apparue extrême à nos conférenciers. L'introduction dans la loi du référendum, présentement à l'étude, d'une disposition permettant l'introduction

d'une question à l'initiative d'un nombre suffisant de citoyens lors de tout référendum organisé par le Gouvernement, pourrait permettre des actions plus nuancées. Pourquoi, lors d'un référendum, ne pas demander aux citoyens ce qu'ils pensent du droit de grève dans les services essentiels, de la sécurité d'emploi et de la promotion par ancienneté pour les fonctionnaires, du maintien d'un secteur scolaire privé, etc...? Pourquoi ne pas exiger un référendum comme pré-requis, sinon à la hausse de l'enveloppe globale des impôts, du moins à l'introduction ou au maintien après un nombre limitée d'années, de certains programmes majeurs?

Je conclus pour l'instant, car je ne doute pas que les congressistes voudront ou débattre certains de ces énoncés, infirmer ou confirmer des appréciations personnelles, ou encore apporter des suggestions encore inédites.

Le président du Congrès

Yves Guériard

**Le Canada
c'est toi et moi
La semaine du Canada**



Fête du Canada, 1^{er} juillet

Exportations

La conquête des marchés et la connaissance de nouveaux débouchés offrent toujours à l'entrepreneur des perspectives très intéressantes, que ce soit dans le domaine de l'industrie ou des services. Il existe à Montréal depuis quelque temps un "comité de permanents" qui regroupe des représentants du MIC Canada, MIC Québec, Association canadienne des manufacturiers, Association canadienne des exportateurs, Board of Trade et Chambre de commerce de Montréal.

Ce comité se propose de synchroniser l'action des divers groupes en matière d'exportation, d'aider à faire la publicité des initiatives de chacun, et au besoin d'entreprendre quelques projets communs.

Pour l'instant, il est utile de rappeler à nos membres désireux d'exporter, qu'il existe déjà plusieurs programmes et services à leur disposition.

Ainsi par exemple, MIC Canada offre son programme PEMD, Programme d'expansion des

marchés d'exportation, qui vise à fournir à l'exportateur autant une aide technique efficace que des subventions intéressantes. MIC Québec, pour sa part, présente un programme complémentaire, APEX, Aide à la promotion des exportations, qui subventionne également certains frais encourus, notamment en ce qui concerne le personnel. Les deux ministères offrent en quelque sorte des services complémentaires, et on assiste à une heureuse collaboration étroite entre les hauts fonctionnaires des deux gouvernements.

A compter de l'automne prochain, nous comptons proposer quelques initiatives communes aux autres organismes. Nous avons déjà certains projets dans nos cartons, mais nous restons ouverts à toutes suggestions pertinentes.

En attendant, si vous avez quelques problèmes ou ambitions en matière d'exportation, vous pouvez toujours appeler au MIC Canada M. Paul Théberge (283-6254), et au MIC Québec M. Jacques Girard (873-3205). D'autres nouvelles suivront à l'automne.



Stages du Barreau

Le Barreau offre cet été une session intensive de cours de formation professionnelle portant, entre autres, sur le droit corporatif, le droit fiscal et le droit du travail.

Du même type que ceux offerts aux futurs avocats, ces cours mettront l'accent sur les changements législatifs récents.

Ces cours s'adressent aux avocats et à tous ceux qui, de par leurs fonctions, coïncident le milieu juridique et s'intéressent de près à certains domaines du droit.

Le cours de droit des compagnies sera donné du 10 au 18 juillet 1978, de 14h à

17h à l'école du Barreau. Le coût d'inscription pour ce cours est de \$140.00.

Pour sa part, le cours de droit fiscal sera donné du 19 au 28 juillet 1978, de 14h à 17h. Le coût d'inscription pour ce cours est de \$160.00.

Enfin, le cours de droit du travail sera donné du 19 au 25 juillet 1978, de 9h à 12h. Le coût pour s'inscrire à ce cours est de \$100.00.

Les personnes intéressées à suivre ces cours sont priées de communiquer avec:

M. Bernard Downs
 Directeur administratif
 Ecole du Barreau
 70 ouest, rue Notre-Dame
 Montréal, Québec
 H2Y 1S6
 Tél.: (514) 845-9201

Opération internationale

Le club de la Maison du commerce sera ouvert tout l'été, comme d'habitude. Durant la période estivale, le chef Michel Morais préparera des menus spéciaux, choisis parmi ceux qui furent les plus populaires durant la saison. Les compagnies aériennes nationales reviendront chaque semaine égayer l'ambiance et vous inviter à visiter différents pays.

Au mois d'août, l'Opération internationale recommencera la saison avec CP Air. D'autres compagnies s'ajouteront à la fête mensuelle: Swissair, TAP, Royal Air Maroc...

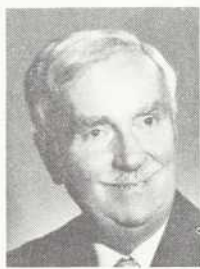
Au mois d'avril, monsieur J.M. Smith, de Canada Steamship Lines, a gagné un voyage pour deux, Montréal-Bruxelles (Sabena), et en mai le gagnant était monsieur Weisen Berger, qui voyagera Montréal-Madrid sur les ailes d'Iberia.

Nous rappelons que le club est un endroit privé, réservé aux membres du Board

of Trade et de la Chambre de commerce, ainsi qu'à leurs distingués invités.



Non, pas du tout, nous ne prenons pas de sieste pendant l'été.



416 ouest, Jean-Talon

279-7337

Fleuriste Valois



Pour continuer à bien vous servir et à mériter votre confiance, Armand a décidé de s'associer avec Robert Ternisien qui ne saurait manquer de vous donner satisfaction.



Permis du Québec

30 Fleury o/w., Mtl. Tel.:
P.Q. H3J 1S8, Can. 1 (514) 382-4131

Vincent REMILLARD,
Président



République populaire de
CHINE et JAPON
Trois semaines
2 Départs: octobre et novembre*
NOMBRE LIMITE! FAITES VITE!

RIO: hiver '78-'79**
5 Départs - U.S. \$750. + services
LE CAIRE: 1-9 octobre**
ORIENT: Tokyo-Hongkong-Bangkok
4 au 18 novembre

*Il nous faut 90 jours pour obtenir vos visas!
**Prix exceptionnels! Réservez très tôt! Demandez nos itinéraires!



corpav audio-vision

LOCATION D'EQUIPEMENT AUDIO-VISUEL,
VIDEO POUR CONGRES - REUNIONS, ETC

Livraison gratuite

Projectionnistes disponibles

LÉO BOURGAULT 845-6277

400 MCGILL (Vieux Montréal)
Montréal H2Y 2G1

SERVICE 24 HR

TAUX AVANTAGEUX

Prêts personnels et hypothécaires
Caisse populaire St-Jean-Berchmans
2050, boulevard Rosemont
Stationnement facile - 274-5505

Jean Bérard, secrétaire-gérant

Annoncer dans COMMERCE MONTREAL, c'est rentable

COMMERCE MONTREAL est l'organe officiel de la Chambre de commerce du district de Montréal. Ce bulletin de liaison est distribué deux fois par mois à nos 5 000 membres, aux Consulats établis à Montréal, aux Maisons du Québec à l'étranger et aux mass media. Ses pages éditoriales expriment les vues de la Chambre sur les problèmes importants de la vie économique, politique et sociale. Il tient les membres au courant des activités de la Chambre. Il fournit divers renseignements utiles aux hommes d'affaires. COMMERCE MONTREAL représente un véhicule privilégié et un instrument efficace pour annoncer vos produits et vos services.

Par COMMERCE MONTREAL, vous rejoignez les centres de décisions

27% des lecteurs de COMMERCE MONTREAL sont membres d'un conseil d'administration d'une entreprise autre que celle où ils travaillent; 10% parmi ceux-là sont membres de cinq (5) conseils d'administration et plus.

Plus de 1 275 lecteurs de COMMERCE MONTREAL sont des présidents ou des propriétaires d'entreprise, environ 540 sont des vice-présidents, 260 des secrétaires, trésoriers ou adjoints, près de 2 350 sont des gérants, contrôleurs ou surintendants et plus de 400 des directeurs généraux.

Tarif de la publicité pour 1978-1979

	UNE PARUTION	DIX PARUTIONS	21 PARUTIONS
CARTE D'AFFAIRE 3 3/4" X 1 1/2"	\$ 65.00	\$ 600.00	\$1100.00
DOUBLE CARTE D'AFFAIRE 7 1/2" X 1 1/2" OU 3 3/4" X 3"	\$130.00	\$1200.00	\$2000.00
BAS DE PAGE 7 1/2" X 3"	\$260.00	\$2200.00	\$4000.00

Renseignements: Lyse Richard, 866-2861

Calendrier de publication 1978-1979

21 numéros, du 14 août 1978 au 25 juin 1979. La date indiquée sur le numéro de COMMERCE MONTREAL, un lundi, est celle de la réception par les destinataires. COMMERCE MONTREAL est mis à la poste le mercredi précédent. Il est mis sous presse trois jours plus tôt, soit six jours ouvrables avant la date indiquée sur le numéro.

Dates de parution

1978: août : 14	nov.: 6, 20	1979: janv.: 8, 22	avril: 2, 16
sept.: 4, 18	déc.: 4, 18	fév. : 5, 19	mai : 1, 14
oct. : 10, 23		mars : 5, 19	juin : 4, 25



DEP PERIODIQUES BIBLIO NAT901
1700 RUE ST-DENIS
MONTREAL PQ H2X 3K6



Third Troisième
class classe
B 868
Montreal

COMMERCE MONTRÉAL
La Maison du Commerce
1080, côte du Beaver Lake
Montréal H2Z 1R7
Tél. 866-2861

au club de golf de Lachute - jeudi le 17 août

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

le 30e tournoi de golf de la chambre

ainsi qu'un complément pour les non-golfeurs

le tournoi de putting à 16h.

Départs sur les 1^{er}
et 10^e trous

entre

7h00 et 9h30

puis

11h30 et 14h00

ATTENTION: 9^e trou dans 1 coup: vous gagnez:

* 1 voyage de golf à Miami ou
Jamaïque ou Bahamas ou Bermudes
ou Californie

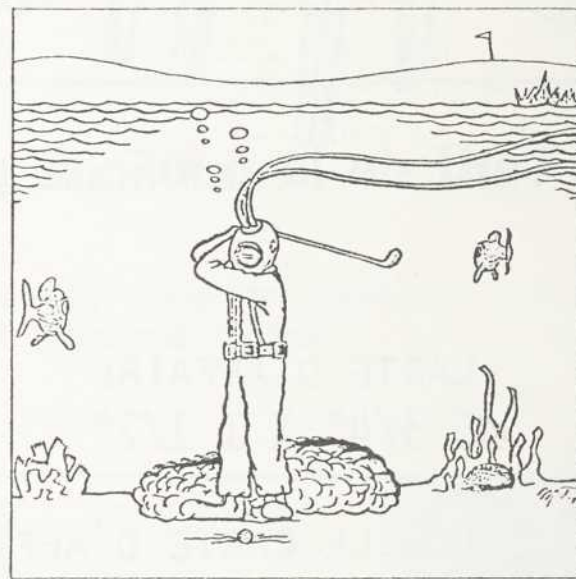
Gracieuseté de

AIR CANADA 

* plus un montant de \$500.

Gracieuseté de

 TRUST GÉNÉRAL DU CANADA



Vos billets vous seront
envoyés sur réception
de votre demande et de
votre paiement.

RESERVE AUX MEMBRES

Renseignements: Danielle Lalonde, 866-2861

Tournoi de golf - jeudi 17 août, au club de Lachute

Nom _____ Tél _____

Fonction _____

Entreprise _____

Adresse _____ Code _____

() golf et dîner: \$35.

() putting et dîner: \$20.

() dîner: \$20.

() un chèque inclus à l'ordre de la
la Chambre de commerce de Montréal

Mon groupe de quatre comprend:

M _____
M _____
M _____
M _____

Temps de départ préféré: _____
(le temps disponible le plus rapproché
vous sera communiqué)

() compléter mon groupe de quatre;
mon handicap est _____. L'heure
de votre départ sera indiquée
sur chaque billet.

